



CONGRÈS 2023

de la Société Française de Santé Publique

#SFSP2023 ● SAINT-ETIENNE ● 4 - 6 OCTOBRE

● **SAINT-ÉTIENNE**
CENTRE DE CONGRÈS

● **DU 4 AU 6**
OCTOBRE 2023



PROGRAMME PRÉLIMINAIRE

www.congres.sfsp.fr



sfsp
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE SANTÉ PUBLIQUE

THÈME CENTRAL

⇒ « Santé publique et Territoires. Des concepts à l'action. »

TERRITOIRE(S) PARTOUT

Depuis plusieurs décennies, le territoire prend une place croissante dans la conception des enjeux et l'organisation des politiques de santé publique en France : loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires de 2009, création des Agences Régionales de Santé (ARS), territorialisation des politiques de soins ou de santé environnementale, mobilisation des territoires face aux problèmes d'offre, au virage ambulatoire, dans la gestion d'une épidémie, etc. Agir en santé publique dans une perspective de santé globale et sur tous les déterminants de santé oblige à considérer des liens complexes entre territoire(s) et santé. De nouvelles formes d'intervention en santé publique se développent et les diversifient encore (expérimentations, innovations en santé communautaire, mobilisations locales...). Le territoire, les territoires dont il est question sont multiples, imbriqués et articulés. Ils sont à la fois politiques, administratifs, mais aussi sociaux au sens où ce sont des espaces appropriés par des groupes, des acteurs ou des institutions. La richesse de la notion de territoire vient aussi de sa polysémie, à la fois concept descriptif mais également performatif : un territoire, c'est tour à tour et parfois tout à la fois, une réalité vécue concrète, un instrument d'administration ou de gestion, un objet de débat et un objet politique qui offre des espaces au sein desquels construire.

Penser les formes, les modalités, les cadres et les échelles de l'action en santé publique grâce à la notion de territoire dépasse le seul cadre français. Cet enjeu figure au cœur des réflexions internationales, comme cela apparaît dans la déclaration d'Alma-Ata dès 1978 ou dans la Charte d'Ottawa en 1986. La comparaison entre les pays montre aussi que la santé publique ne se construit pas partout en privilégiant la même échelle ni les mêmes processus. Revendiquer un accès aux ressources, aux soins pour tou.te.s ou défendre un territoire face à des problématiques de pollution ou de prédation sont autant de mobilisations collectives qui relèvent de la santé publique et qui montrent que la santé se fabrique du local à l'international, dans l'action comme dans la gouvernance.

Phénomènes, territoires et pouvoirs sont interreliés dès lors qu'il est question de santé publique. La pandémie du Covid-19 a été le dernier événement majeur révélateur des inégalités qui structurent ces liens à toutes les échelles, nationale comme planétaire. Révélateur de la dimension supranationale de nombreux enjeux et du rôle des organisations fédérant de grands territoires (comme l'Union Européenne, l'Union africaine, etc.). Révélateur aussi de la façon dont les environnements dans lesquels nos sociétés vivent peuvent être protecteurs ou favorables à la santé ou, au contraire, facteurs de dégradation de nos santés. Révélateur, après un bref moment de suspens où nous avons cru être privé.e.s de tout territoire sauf de celui du numérique, des territoires vécus au quotidien par chacun.e, pour l'ensemble de la population comme pour les professionnels de la santé. Nos interdépendances territoriales ont aussi été crûment mises au jour, comme l'illustrent les problématiques d'approvisionnement en matériel ou en médicaments, qui perdurent. Enfin, ce moment fut aussi révélateur du besoin de politiques territorialisées de santé publique, qui soutiennent les organisations locales faisant preuve d'inventivité et de souplesse, mais aussi du développement des compétences et des ressources en santé publique dans tous les territoires (urbains comme ruraux, ultra-marins comme métropolitains, « en marge » ou périphériques etc.).

Au prisme des territoires, nous pouvons aborder tous les enjeux qui traversent aujourd'hui les travaux de renforcement et/ou refondation de la santé publique : efficacité, justice, cohésion, mobilisation intersectorielle, participation, etc. Mais quelle santé construire, sur et avec quel(s) territoire(s) ?

DES CONCEPTS À L'ACTION

En quoi penser avec le(s) territoire(s) peut-il permettre de mieux agir en santé publique ? Il est possible de mieux décrire et comprendre phénomènes et enjeux au cœur de la santé publique, comme celui des inégalités socio-territoriales de santé, grâce aux concepts issus de la géographie, de l'épidémiologie, de l'analyse spatiale et plus largement des sciences humaines et sociales. Nous faisons face à une profusion d'espaces dans lesquels se nouent et se décryptent les enjeux de la santé publique. Nous avons besoin de réfléchir à la façon de faire exister des territoires d'action, de les définir, les délimiter, les structurer, et de les investir. Dans une logique intersectorielle et participative, il est essentiel de confronter et d'ancrer ces territoires dans le vécu des populations, la santé publique étant l'affaire d'une pluralité d'acteurs et pas que des mondes professionnels du soin ou même de la santé. Les territoires institutionnels, les territoires d'action, les territoires d'observation, etc. doivent être questionnés dans leur articulation : quel est le territoire de chacun.e ? Comment chacun.e s'en empare-t-il ? Face à l'ampleur des enjeux, il faut penser la coopération au sein et entre territoires d'action, entre secteurs professionnels, secteurs associatifs, réseaux d'acteurs et thématiques. Quand et comment le ou les territoires sont-ils mobilisés ? Sont-ils mobilisés de la même manière aux différentes échelles (quartier, ville, département, région) ? Dans une attention aux acteurs.rices, il faut à nouveau penser le(s) rôle(s) et les responsabilités de tou.te.s dans ces territoires, en s'appuyant sur leurs expériences. Penser la santé publique par le ou les territoires peut ainsi redonner une place centrale aux personnes, usagers, patients, habitants, pour agir pour la promotion de la santé, de leur santé.

PLANNING GÉNÉRAL

⇒ Depuis 25 ans, la SFSP organise le Congrès national de santé publique

MERCREDI 4 OCTOBRE

12h - 14h

Accueil et installation des posters

14h - 15h

Session d'ouverture

15h - 16h15

Conférence plénière 01

16h30 - 18h15

Sessions parallèles

JEUDI 5 OCTOBRE

9h - 10h45

Sessions parallèles

11h15 - 12h30

Conférence plénière 02

14h - 15h45

Sessions parallèles

16h45 - 18h30

Sessions parallèles

VENDREDI 6 OCTOBRE

9h - 10h45

Sessions parallèles

11h15 - 13h

Sessions parallèles

14h - 15h15

Conférence plénière 03

15h15 - 15h45

Session de clôture

Planning transmis à titre indicatif, susceptible d'évoluer - notamment concernant les activités sociales proposées. Consultez le site du congrès pour être informé.e des mises à jour régulières du programme.

LA SFSP, PRINCIPAL RÉSEAU ASSOCIATIF GÉNÉRALISTE DE SANTÉ PUBLIQUE EN FRANCE

Créée en 1877, la Société Française de Santé Publique (SFSP) est une association reconnue d'utilité publique.

Elle compte aujourd'hui plus de 550 membres personnes physiques (équipes de recherche, acteurs associatifs, soignants, etc.) et morales dont l'association Aides, l'Association Addictions France, la Fédération Addiction, la FNORS, la FNES et plusieurs IREPS, le Syndicat national des médecins de PMI, la Société Francophone de Santé et Environnement, etc.



UN CONGRÈS AU CROISEMENT DE LA RECHERCHE, DE L'INTERVENTION ET DE LA DÉCISION PUBLIQUE

Biennal, le congrès de la SFSP est un événement généraliste en santé publique auquel sont invitées à participer l'ensemble des communautés professionnelles et scientifiques francophones (chercheurs, acteurs de l'intervention, institutions etc.).

Les Comités scientifique et d'organisation souhaitent faire une large place, au sein du programme du congrès, aux acteurs non-professionnels de santé publique, mais qui oeuvrent dans le champ de la santé publique ou y contribuent : élus, habitants, citoyens, etc.

L'objectif du congrès ? Rassembler les communautés de santé publique autour du partage de connaissances et d'expériences pour l'amélioration des pratiques.

COMMUNICATIONS ORALES

41 SESSIONS THÉMATIQUES*

* Version au 8 juin. L'intitulé des sessions peut encore évoluer.

- 01 : Santé des minorités sexuelles et de genre
- 02 : ETP et accompagnement en santé
- 03 : Dépistage(s)
- 04 : Santé mentale
- 05 : Disparités territoriales/spatiales d'accès aux soins
- 06 : Disparités territoriales à tous les âges de la vie
- 07 : Santé des femmes et des tout-petits
- 08 : Urbanisme et santé
- 09 : Santé et environnement
- 10 : Production et transfert de connaissances
- 11 : Production participative de connaissances
- 12 : Santé en milieu scolaire
- 13 : Santé des enfants et des adolescents
- 14 : Santé des étudiant.e.s et jeunes adultes
- 15 : Nutrition : activité physique-santé
- 16 : Nutrition : alimentation et pratiques
- 17 : Formation, métiers et compétences
- 18 : Usages de produits addictifs : pratiques et politiques
- 19 : Pratiques professionnelles au prisme du genre
- 20 : Contrats locaux de santé
- 21 : Structuration territoriale de l'offre de soins (logique d'implantation)
- 22 : Structuration territoriale de l'offre de soins 2 (ex CPTS)
- 23 : Coopération entre acteurs
- 24 : Collectivités et démarches territorialisées
- 25 : Rôle des collectivités territoriales
- 26 : Animation territoriale
- 27 : Frontières, mobilité et santé
- 28 : Actions pour et avec les populations éloignées du système de santé
- 29 : Promotion de la santé et déterminants sociaux
- 30 : Stratégies d'intervention auprès de populations marginalisées
- 31 : Comportements (dé)favorables à la santé
- 32 : Données et outils pour l'action
- 33 : Parcours de soins des patient.e.s et usager.e.s
- 34 : Territoires et parcours de soins
- 35 : Participation, débat public et démocratie en santé
- 36 : Numérique : leviers et inégalités
- 37 : Qualité et évaluation des programmes et des interventions
- 38 : Organisation et qualité des services de santé
- 39 : Surveillance, veille et épidémiologie
- 40 : COVID-19
- 41 : Vaccination

AXES DU CONGRÈS

- Thématique A – Connaître les dynamiques territoriales de santé pour agir
- Thématique B - Gouverner la santé avec/dans le(s) territoire(s)
- Thématique C – Fabriquer des territoires promoteurs de santé
- Thématique D – Coopérer pour faire santé dans les territoires
- Thématique E – Varia hors thématique centrale

AUTRES FORMATS

ILS SERONT PRÉSENTS

Ils seront présents dans le cadre d'une **session partenaire**, d'un **symposium** ou tiendront un stand dans l'**espace d'exposition***

CETAF	EHESP	Médecins du Monde
Assurance Maladie	FNES - IREPS Aura	CHU St Etienne
SFSP -Revue	Fédération Addiction	HCSP
SFSP - CAPLA	CNCDUSP	EN3S
SFSP-CAPS	CNSPFV	Aesio- Santé
Alliance Contre le Tabac	DANAE CARE	Mutualité Française Aura
Institut PRESAGE	IREsP	Révéleo
FNORS	HAS	

* Version au 8 juin. Les informations peuvent encore évoluer.

COMMUNICATIONS AFFICHÉES

Environ **250 communications affichées** à découvrir au sein du centre des congrès de Saint-Etienne pendant toute la durée du congrès.



EN 2023, RENDEZ-VOUS À SAINT-ETIENNE !



INFORMATIONS GÉNÉRALES



Centre de Congrès de Saint-Etienne
23 rue Ponchardier, 42010 Saint-Etienne



Réservez votre chambre d'hôtel à tarif
préférentiel avec le code SFSP2023*



Pour réduire votre empreinte carbone,
la SFSP met à votre disposition une
plateforme de covoiturage. Cf. site du congrès

CONCERNANT LES INSCRIPTIONS

Inscription possible sur le site dédié au congrès : www.congres.sfsp.fr avec paiement en ligne sécurisé.

Adhérent SFSP : **320.00€**

Non-adhérent : **420.00€**

Étudiant** : **120.00€**

**Tarif préférentiel applicable
avant le 17 juillet 2023**

Le congrès peut s'inscrire dans le cadre du droit individuel à la
formation. N° de déclaration d'activité : 41540249054.

Pour toute demande de convention de formation et d'inscription,
un bulletin d'inscription spécifique est téléchargeable sur le site
dédié au congrès.

*code valable jusqu'au 04/09/2023, dans la limite des allotements dédiés disponibles. Liste des hôteliers partenaires disponible sur le site dédié : www.congres.sfsp.fr
** joindre impérativement une attestation (Internes et Thésés depuis moins de 5 ans), ou une copie de la carte d'étudiant



CONGRÈS 2023

de la Société Française de Santé Publique

#SFSP2023 ● SAINT-ÉTIENNE ● 4 - 6 OCTOBRE

● **SAINT-ÉTIENNE**
CENTRE DE CONGRÈS

● **DU 4 AU 6**
OCTOBRE 2023

CONTACT

Courriel : sfsp@overcome.fr

Téléphone : +33(0)1.40.88.97.97



www.congres.sfsp.fr



sfsp
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE SANTÉ PUBLIQUE